

Le présent rapport constitue une synthèse des perceptions exprimées par les porteurs de dossier du Projet jeunesse montréalais (PJM). Il présente un premier portrait sommaire du contexte local et de l'implantation du PJM dans les 29 territoires de CLSC. Rappelons que ce rapport s'inscrit dans une démarche d'évaluation plus large du PJM qui a débuté il y a deux ans.

Pour en savoir davantage sur le protocole d'évaluation et sur l'équipe de recherche, le lecteur peut consulter le premier numéro de La lettre d'information de l'équipe du PJM¹.

**L'équipe d'évaluation du
Projet jeunesse
montréalais**

¹ Évaluation PJM, La lettre d'information de l'équipe d'évaluation du Projet jeunesse montréalais, février 2001. 1(2001). Pour obtenir un exemplaire : Isabelle Laurin (528 2400, poste 3971).

Synthèse des entrevues auprès des porteurs de dossier

Le document se divise en deux parties. Tout d'abord, la méthodologie utilisée sera décrite, suivie en deuxième partie de la synthèse des entrevues divisée en neuf thèmes.

Objectifs de l'entrevue

Les objectifs de cette première entrevue auprès des porteurs de dossier étaient :

- de sonder les perceptions du porteur de dossier par rapport à son rôle et au PJM lui-même ;
- de décrire le contexte local au moment de l'implantation du PJM ;
- de décrire la mise en place du PJM localement.

Méthode

Chaque porteur de dossier a été rencontré au CLSC pour une entrevue semi structurée d'une durée approximative de 45 minutes. La grille d'entrevue comportait vingt questions.

Les entrevues ont été réalisées sur une période de onze mois, de janvier à novembre 2001. Elles ont été synthétisées et analysées en fonction des différentes parties de la grille d'entrevues.

La moitié des porteurs de dossier sont impliqués dans le PJM depuis ses débuts en 1999. Pour l'autre moitié, la plupart se sont joints à la démarche au cours de l'année 2000 et quelques-uns en 2001 pour continuer la démarche entamée par un porteur de dossier ayant quitté ses fonctions.

Tous ont été désignés comme porteurs de dossier à cause de la fonction de cadre qu'ils occupaient dans le secteur enfance-famille du CLSC.

Nous tenons à avertir le lecteur que lorsqu'une idée est quantifiée dans le présent rapport cela ne veut pas dire que les autres pensent le contraire. Par exemple, s'il est écrit que huit répondants souhaitent un meilleur leadership de la part de la Régie régionale de Montréal-Centre, cela ne veut pas dire que les 21 autres répondants pensent le contraire. La question ne porte pas spécifiquement là-dessus mais plutôt sur

....

....

leurs attentes face à la Régie. Toute généralisation de ce genre est à éviter. De plus, étant donné que les entrevues se sont déroulées sur une période de 11 mois, il se peut que les activités liées au PJM aient évolué dans les territoires dont les répondants furent interrogés en premier. Par conséquent, pour certaines dimensions de cette entrevue, la réalité décrite peut être différente de la réalité actuelle.

Synthèse des entrevues

Définition du PJM

Si l'on met ensemble les réponses obtenues quant à la définition du PJM, on obtient la définition synthèse suivante :

Le PJM est un projet de la Régie régionale et qui concerne les jeunes de 0-25 ans. Il s'agit d'une démarche de concertation autant locale que régionale qui vise à identifier les besoins des jeunes et les zones grises sur le plan des services afin d'établir des priorités d'action. Le PJM vise une meilleure intégration, accessibilité, continuité et uniformité des services pour mieux répondre aux besoins de la clientèle dans chacun des territoires de CLSC. Le PJM vise également une augmentation des activités de prévention et de promotion. Le PJM, c'est aussi une entente d'articulation entre les Centres jeunesse (CJ) et les CLSC.

La démarche de concertation est l'élément le plus souvent nommé. Un peu plus de la moitié des répondants diront ensuite que le PJM vise une amélioration des services en termes d'intégration, d'accessibilité, de continuité ou d'uniformité. Pour ce qui est des autres éléments, ils sont énoncés par moins du quart des répondants.

Attentes par rapport au PJM

La majorité des répondants affirment avoir eu des attentes par rapport aux ressources. Ils croyaient qu'un financement était rattaché au PJM et ils comptaient beaucoup sur cet argent pour mobiliser les partenaires et développer de nouveaux projets.

Plusieurs s'attendaient à ce que le PJM soit une occasion pour les intervenants de sortir des murs

du CLSC, d'aller interpellier les partenaires et travailler en concertation. Aussi, ils s'attendaient à ce que le PJM permette d'avoir de meilleurs liens avec les partenaires institutionnels.

État de la mobilisation

Presque la moitié des répondants diront d'emblée que la concertation existait déjà dans leur territoire et que dans ce sens, le PJM n'a rien changé.

On constate que plus de la moitié des territoires ont une table de concertation jeunesse qui fonctionne depuis plusieurs années et qui couvre plusieurs groupes d'âge. Dans la majorité des cas, ces tables n'incluent pas le groupe des 0-5 ans mais elles incluent souvent les 18-25 ans. Le groupe des 0-5 ans n'est toutefois pas délaissé en terme de concertation puisque le deux tiers des territoires ont des tables de concertation spécifiquement pour ce groupe.

Stratégies de mobilisation

Si on s'intéresse à la première stratégie retenue par chacun des territoires pour mobiliser leurs partenaires, on constate qu'un tiers des répondants disent avoir choisi en premier lieu d'aller présenter le PJM aux tables de concertation de leur territoire et un autre tiers ont choisi d'organiser une journée forum réunissant tous les partenaires du territoire. Dans d'autres territoires, moins nombreux, on a choisi tout d'abord de former un comité de coordination du PJM ou encore d'envoyer un questionnaire aux partenaires pour connaître leurs services et besoins. Et enfin, pour deux territoires, l'état de situation a été rédigé par le CLSC seul dès le départ comme outil de mobilisation.

Résistances majeures face au PJM

Un tiers des répondants affirment que le PJM a été accueilli plutôt favorablement dans leur territoire. Pour les deux tiers restants, ils parlent davantage d'un accueil défavorable ou neutre, accompagné d'un sentiment de méfiance. Dans plusieurs territoires, ce sont les organismes communautaires qui réagissaient le plus défavorablement.

La plus grande réaction défavorable vient du fait que les organismes ont perçu le PJM comme une

commande de la Régie et ils n'apprécient pas de se faire dire quoi faire par celle-ci. Et le fait que le PJM vienne de la Régie a entraîné aussi une peur, chez les organismes communautaires, que le financement qu'ils reçoivent de la Régie soit affecté s'ils ne participaient pas au PJM.

Structure organisationnelle pour coordonner le PJM

Un comité de coordination propre au PJM a été formé dans dix-sept territoires. Sur ce type de comité siègent habituellement des partenaires représentants différents secteurs tels la police, les commissions scolaires, les hôpitaux, les organismes communautaires etc.

Un comité interne (CLSC) a été formé dans cinq territoires. Dans ces cas, aucun comité de coordination formé de membres externes n'a été mis en place. Dans six territoires, les porteurs de dossier ont choisi de passer uniquement par les tables de concertation pour développer leurs activités liées au PJM. Dans trois territoires, on fonctionne à la fois en passant par les tables de concertation et avec un comité interne. Dans un territoire, aucune structure n'a été mis en place pour coordonner le PJM.

Plan d'action

La plupart des territoires sont en mesure de nommer des problématiques sur lesquelles ils prévoient travailler. Celles-ci sont énumérées au tableau, en page 4. Certains répondants nomment des problématiques très larges comme la pauvreté et d'autres ont ciblé des choses beaucoup plus pointues et en fonction d'un groupe d'âge très précis. Les problématiques liées à la concertation et à l'accessibilité aux services semblent vouloir être travaillées par plusieurs territoires.

Soutien de la Régie

La perception qu'ont les porteurs de dossier du soutien de la Régie à l'action locale montre une certaine insatisfaction. En effet, plusieurs n'ont pas été en mesure d'identifier des actions de soutien comme telles. Quelques-uns reconnaissent toutefois qu'il y a eu une offre de soutien de la part de la Régie mais que celle-ci n'était pas adaptée aux particularités de chacun des territoires et ils n'en ont pas voulu. D'autres ajouteront qu'ils n'ont pas voulu recevoir le soutien de la Régie parce que cela aurait été mal

vu dans leur territoire. Quelques répondants se sont dits satisfaits de la formation « Travaillons ensemble ». En contre-partie, quelques-uns reconnaissent les efforts déployés pour la mobilisation régionale et affirment que cela a été utile, après plusieurs mois, surtout dans le cas des commissions scolaires.

Rôle attendu de la Régie

Parmi les rôles que les porteurs de dossier attendaient de la Régie, on retrouve principalement celui de leader dans l'animation du PJM ainsi qu'un rôle de transmission efficace et transparente de l'information. Parmi les commentaires reçus des porteurs de dossier, on note beaucoup de critiques par rapport à l'exercice de ces deux rôles et ce, de façon plus spécifique, dans le dossier des ressources à transférer en amont. En effet, dans ce dernier dossier, il y a eu beaucoup de confusion en raison des reports d'échéancier, de l'absence de suivi ou de communication sur l'état d'avancement ou encore à cause de la variété de la terminologie utilisée pour parler du redéploiement des ressources. Tout ceci semble avoir eu un effet de démobilisation.

En ce qui a trait au leadership d'animation de la démarche intersectorielle, on reconnaît que la Régie a joué un rôle important au début du projet. Maintenant on sent un essoufflement et on souhaiterait que la Régie reprenne un leadership ferme et mobilisateur.

Quelques répondants se disent satisfaits du rôle joué par la Régie. Ils ont apprécié la souplesse de l'échéancier, le respect des particularités locales, la diffusion de l'information et l'encadrement du projet.

Évaluation PJM

Évaluation PJM, La lettre d'information de l'équipe d'évaluation du PJM, est une réalisation de l'équipe d'évaluation du Projet jeunesse montréalais. Cette lettre d'information vise à informer l'ensemble des partenaires engagés dans l'évaluation du projet tout au long de son déroulement.

Recherche et rédaction :

Isabelle Laurin

Éditique :

Yves Laplante

L'évaluation du Projet jeunesse montréalais est subventionnée par le Fonds canadien de la

recherche en sciences sociales, le Fonds de la recherche sociale du Québec et la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

© Direction de santé publique Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre

Dépôt légal : 2001

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN : 1496-564X

Renseignements :

(514) 528-2400, poste 3971.

Tableau 1 : Problématique sur lesquelles les porteurs de dossier prévoient travailler.

Territoire	Problématiques sur lesquelles ils ont l'intention de travailler
1	<i>Le plan d'action ne se fera pas en fonction de problématiques mais plutôt en fonction d'objectifs à atteindre pour les groupes cibles choisis.</i>
2	<i>Connaissance réciproque des ressources, problèmes de langage et de comportement, implication des décideurs et leur faire connaître les besoins, accessibilité aux ressources.</i>
3	<i>Négligence chez les 0-5 ans, créer du soutien chez les mères immigrantes, ouvrir une halte-garderie au CLSC, fonder un centre d'activité communautaire, intervention auprès de garçons de familles monoparentales, ouvrir un salon esthétique pour femmes multi ethnique, offrir des services d'orthophonie pour les immigrants qui apprennent plusieurs langues.</i>
4	<i>Négligence, violence, décrochage scolaire, accompagnement à l'insertion au travail, implication du père.</i>
5	<i>Rien de précisé.</i>
6	<i>Rien de précisé.</i>
7	<i>Rien de précisé.</i>
8	<i>Ils choisiront trois cibles prioritaires.</i>
9	<i>Les troubles alimentaires, les problèmes de santé mentale, les enfants de 0-5 ans, prévention-promotion.</i>
10	<i>Violence conjugale, troubles de comportement chez les enfants de 0-11 ans, comportements agressifs chez les adolescents et les jeunes adultes, violence dans les relations amoureuses, exclusion et marginalisation chez les 0-11 ans, grossesses à l'adolescence.</i>
11	<i>Continuer à se concerter et mettre sur pied un projet de maison de la famille.</i>
12	<i>Isolement social, pauvreté, sécurité alimentaire et financement aux organismes communautaires.</i>
13	<i>Abus et négligence chez les 0-11 ans, attachement parental, échange d'information entre les organismes, diffusion d'information dans la communauté, prévenir la violence chez les 12-24 ans, rapprochement des communautés culturelles.</i>
14	<i>Soutien aux parents, encadrement dans un projet de vie, accessibilité aux services, coordination des services.</i>
15	<i>Rien de précisé.</i>
16	<i>Les habiletés parentales et la violence.</i>
17	<i>Décrochage scolaire et problèmes d'accessibilité dans les garderies.</i>
18	<i>Pauvreté, répit parental, concertation pour les 6-12 ans et les 18-24 ans.</i>
19	<i>Santé mentale, négligence et pauvreté, périnatalité, stimulation précoce, accroître la concertation pour les 0-11 ans et accroître la collaboration entre les CPE et les garderies.</i>
20	<i>Compétences parentales, solidifier la concertation au niveau de tous les groupes d'âge, santé mentale des 6-11 ans.</i>
21	<i>Les 0-5 ans et la prévention en milieu scolaire.</i>
22	<i>Rien de précisé.</i>
23	<i>Travail et jonction avec les parents, habiletés parentales, organiser des activités pour les 2-4 ans, jonction entre CPE et écoles.</i>
24	<i>Accessibilité des services aux communautés multi-culturelles, cibler les groupes des 6-11 ans.</i>
25	<i>Faire une recherche-action pour voir comment les jeunes se sont intégrés à la communauté, faire des liens entre les ressources pour jeunes, obtenir les services d'un travailleur de rue.</i>
26	<i>Rien de précisé.</i>
27	<i>Rien de précisé.</i>
28	<i>Habiletés parentales.</i>
29	<i>Suicide.</i>